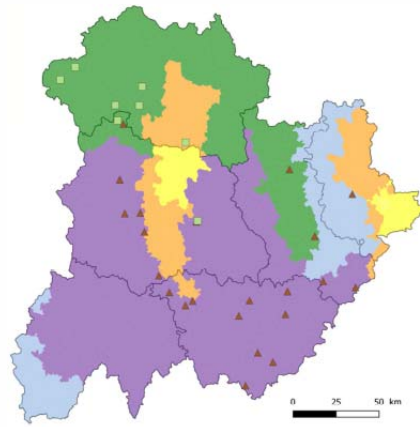




Auvergne-
Loire-Rhône



Les cas-types ovins viande d'Auvergne-Loire-Rhône



Régions agricoles

- Grandes cultures
- Polyculture-élevage
- Piémonts intensifs
- Herbagère
- Montagnes humides

Elevages

- Producteurs d'agneaux de bergerie
- Producteurs d'agneaux d'herbe

Ce dossier présente 10 cas types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique et consultable en ligne.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte (situation pédoclimatique, conjoncture économique...) défini. L'exploitation décrite dans le cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

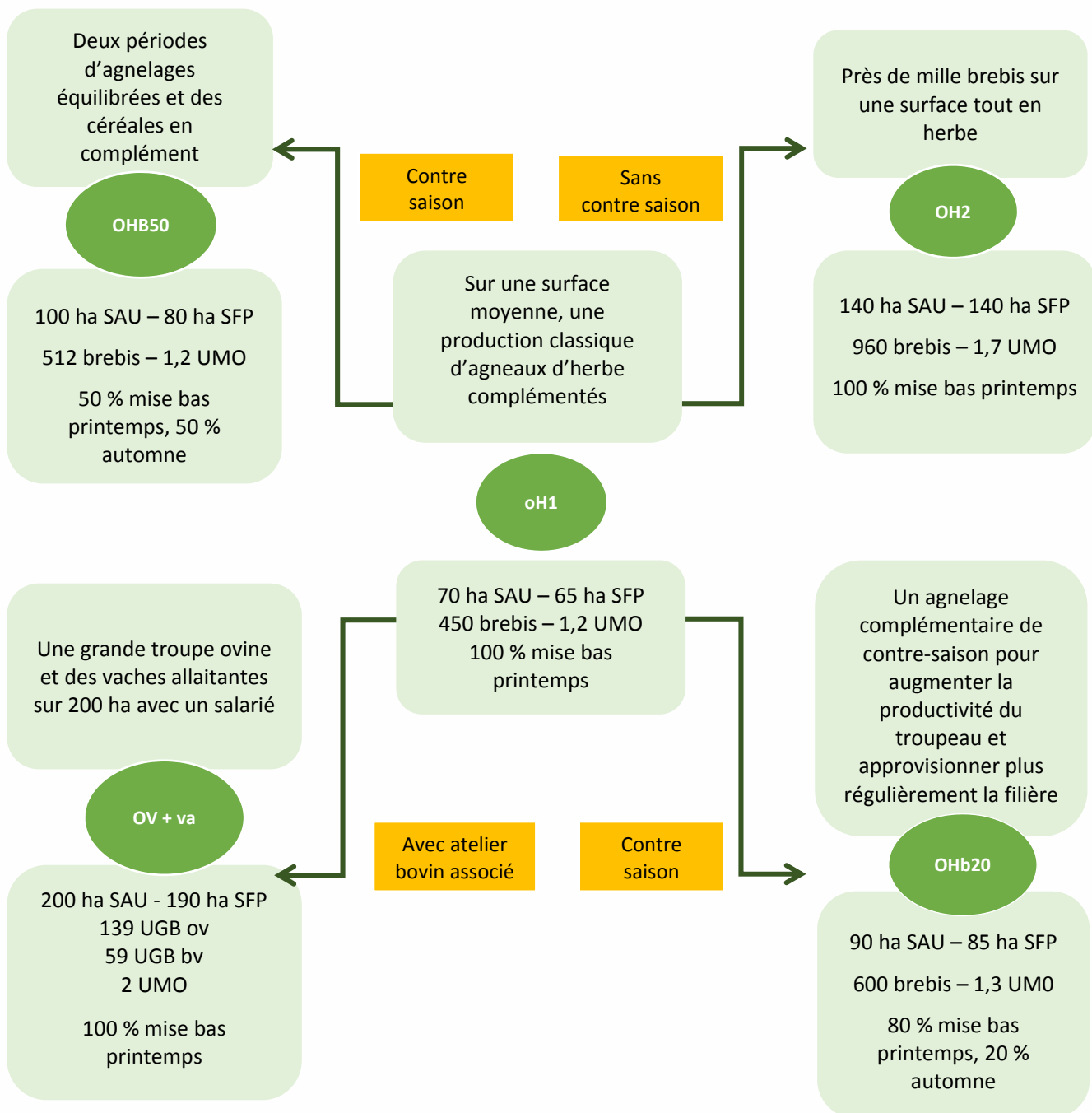
Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RESEAUX D'ELEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 35 sur Auvergne, Loire et Rhône.

DES CAS-TYPES ADAPTÉS A CHAQUE SYSTÈME

Les 10 cas-types sont différenciés selon la zone géographique (herbagère ou montagne), les races et le mode de reproduction.

Les systèmes se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Deux systèmes sont mixtes : avec des bovins viande en zone herbagère et avec des vaches laitières en montagne.

QUEL CAS-TYPE CONSULTER EN ZONE HERBAGÈRE ?



Ces cas-types ovins herbagers se différencient essentiellement par la conduite de la reproduction. La mise bas a lieu au printemps pour l'ensemble du troupeau (cas types oH1 et OH2 distingués selon la taille de la structure). Elle peut aussi être complétée par un agnelage de contre-saison (ex : OH b20) ou répartie en 2 périodes équilibrées (OH50).

En parallèle, un système mixte bovins viande – ovins viande sur 200 ha avec un salarié, illustratif du département de l'Allier.

Caractéristiques structurelles

	oH1	OH2	OHb20	OHB50	OV+va
Unité de Main-d'œuvre	1.2	1.7	1.3	1.2	2.0
dont MO salariée					1.0
Cheptel ovin (UGB)	73	162	99	87	139
Cheptel bovin (UGB)					59
SAU (ha)	70	140	90	100	200
SFP (ha)	65	140	85	80	190
Céréales (ha)	5	0	5	20	10
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1.1	1.2	1.2	1.1	1.0

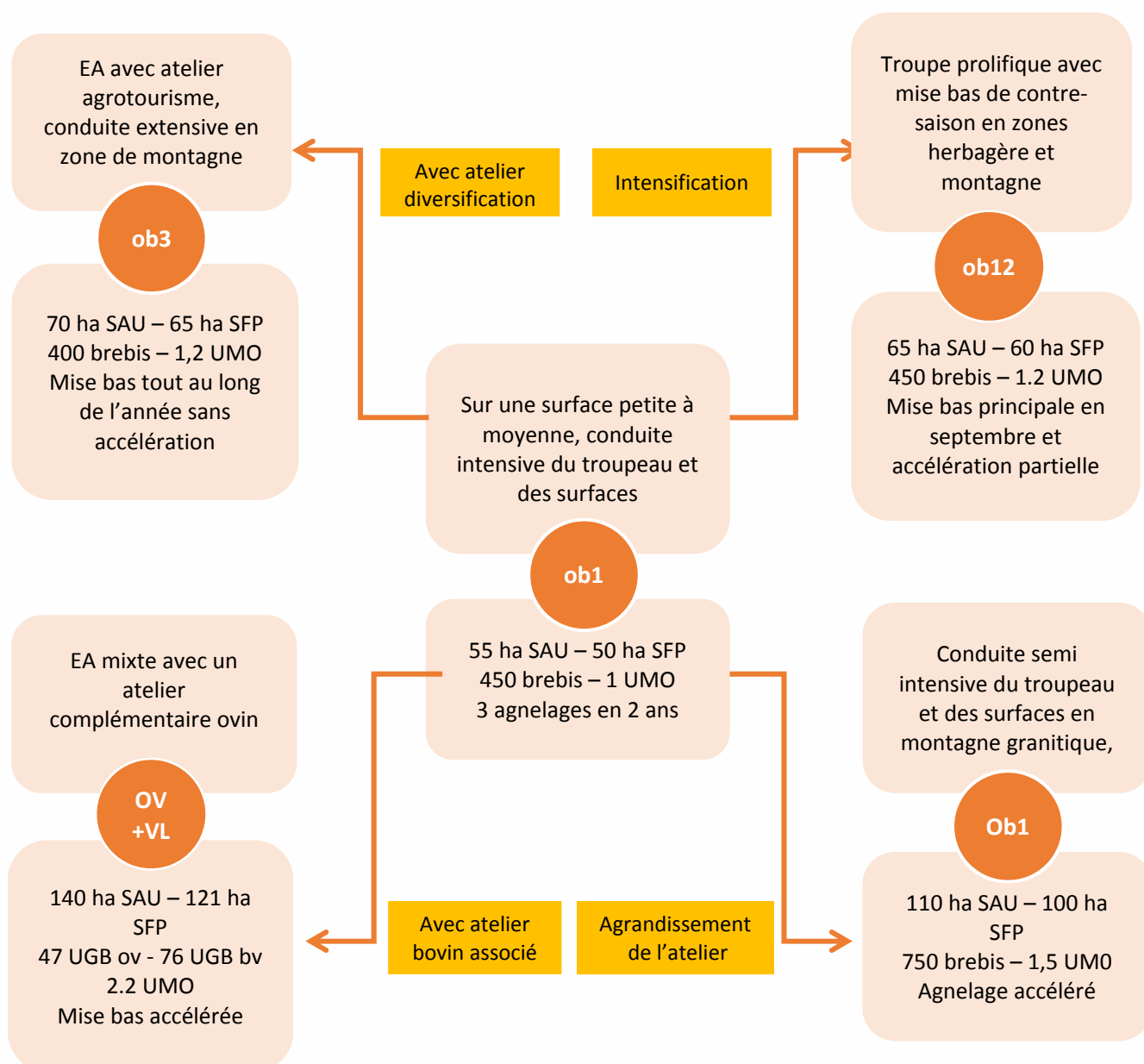
Résultats techniques

	oH1	OH2	OHb20	OHB50	OV+va
Nombre de brebis	450	960	600	512	880
Mise bas / brebis	0.93	0.93	1.07	0.89	0.92
Prolificité	1.41	1.42	1.48	1.55	1.51
Productivité numérique/brebis	1.22	1.19	1.34	1.25	1.28
Poids moyen des agneaux	18.9 kgc	19.4 kgc	18.7 kgc	19.0 kgc	19.0 kgc
Fourrages distribués/brebis	129 kg MS	101 kg MS	145 kg MS	201 kg MS	131 kg MS
Concentré total / brebis	127 kg	69 kg	142 kg	152 kg	110 kg

Résultats économiques 2015

	oH1	OH2	OHb20	OHb50	OV+va
Produit brut	97 200 €	184 600 €	133 800 €	125 700 €	235 500 €
Charges opérationnelles	27 600 €	48 400 €	46 600 €	39 900 €	69 600 €
EBE	38 400 €	76 100 €	47 400 €	45 800 €	59 500 €
EBE/PB	40 %	41 %	35 %	36 %	25 %
Annuités/EBE	28 %	21 %	32 %	29 %	58 %
Revenu disponible/UMO familiale	27 700€	35 200€	25 000€	26 900€	24 900€
Prix moyen / agneau	116 €	119 €	118 €	122 €	116 €
Marge brute / brebis	99 €	105 €	98 €	108 €	107 €
Viande produite / UMO ov	8.4 t	10.5 t	9.6 t	8.6 t	10.8 t
Coût de production / kgc	10,6 €	8.0 €	10.0 €	10,5 €	10,2 €

QUEL CAS TYPE CONSULTER EN ZONE DE MONTAGNE ?



Ces cas types rustiques sont distingués par leur niveau d'intensification fourragère et par leur diversification. La reproduction, est systématiquement accélérée (sauf pour ob3).

Les systèmes spécialisés peuvent être déclinés sur terrain volcanique ou granitique (pour faciliter la lecture, uniquement ceux en zone granitique sont présentés). A partir du cas type ob1, il est possible de tendre vers une intensification du système en ayant recours à une race prolifique (ob12) ou en développant l'atelier (Ob1).

L'atelier ovin peut être associé à un troupeau de vaches laitières sur une structure sociétaire (OV+VL), système fréquent en Haute-Loire, ou à un atelier de diversification type agrotourisme.

Caractéristiques structurelles

	ob1	Ob1	ob3	ob12	OV + VL
Unité de Main-d'œuvre	1.0	1.5	1.2	1.2	2.2
Cheptel ovin (UGB)	60	100	54	70	47
Cheptel bovin (UGB)					76
SAU (ha)	55	110	70	65	140
SFP (ha)	50	100	65	60	121
dont maïs					12
Céréales (ha)	5	10	5	5	19
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1.2	1.0	0.8	1.2	1.0

Résultats techniques

	ob1	Ob1	ob3	ob12	OV + VL
Nombre de brebis	450	750	400	450	300
Mise bas/brebis	1.27	1.11	0.97	1.00	1.13
Prolificité	1.34	1.34	1.30	1.88	1.45
Productivité numérique/brebis	1.50	1.30	1.10	1.58	1.38
Poids moyen/agneau (yc agnelets)	15.9 kgc	15.9 kgc	14.9 kgc	17.6 kgc	16.2 kgc
Fourrages distribués/brebis	276 kg MS	259 kg MS	245 kg MS	380 kg MS	330 kg MS
Concentré total/brebis	148 kg	114 kg	81 kg	197 kg	141kg

Résultats techniques de l'atelier ovin viande (2015)

	ob1	Ob1	ob3	ob12	OV + VL
Produit brut	104 000 €	150 900 €	117 000 €	117 600 €	256 400 €
Charges opérationnelles	34 000 €	49 800 €	28 700 €	43 600 €	78 600 €
EBE	38 100 €	55 900 €	49 000 €	38 200 €	83 600 €
EBE/PB	37 %	37 %	42 %	32 %	33 %
Annuités/EBE	31 %	32 %	24 %	44 %	40 %
Revenu disponible/UMO familiale	26 400 €	25 400 €	31 200 €	21 200 €	24 900 €
Prix moyen / agneau	101 €	101 €	94 €	115 €	104 €
Marge brute / brebis	92 €	81 €	72 €	93 €	84 €
Viande produite / UMO ov	9.0 t	8.6 t	7.3 t	11.1 t	10.4 t
Coût de production /kgc	10.9 €	11.0 €	14.9 €	9.9 €	12.0 €

RAPPEL DE LA DÉFINITION DE QUELQUES INDICATEURS

Brebis : effectif annuel moyen des femelles *de plus de 6 mois*

Mise bas : nombre de mises bas / nombre de brebis

Prolificité : nombre d'agneaux nés / nombre de mises bas

Productivité numérique : nombre d'agneaux élevés / nombre de brebis

Marge brute (avec aides) : produit brut – charges opérationnelles

Viande produite : en "équivalent carcasse d'agneaux" des agneaux produits

Coût de production : charges (courantes, amortissements et supplétives dont la rémunération de la main-d'œuvre à hauteur de 1.5 SMIC) rapportées au kilo de carcasse d'agneau

OVIPLAN : UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION



Cet outil accessible en ligne permet de répondre à la demande des éleveurs en réflexion de projet pour la mise en place d'un atelier ovin.

OVIPLAN a été conçu par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre d'Inn'ovin, à partir de la méthodologie et des références Inosys RESEAUX D'ELEVAGE, en particulier des principaux repères technico-économiques des systèmes de références produits dans les régions (des liens adressent vers les dernières publications en cours) mais aussi des grilles de cohérence disponibles par région

ou bassin de production. L'intégration de ce référentiel et son actualisation régulière favorisera son partage par l'ensemble des utilisateurs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achevé d'imprimer en septembre 2016 – Référence idele : 00 16 601 204 - ISBN : 978-2-36343-785-3 – ISSN : demande en cours

Septembre 2016 – Référence Idele : 00 16 601

Crédit photos : J. Chabane

Ont réalisé cette fiche :

Bernadette VIGNAUD – Chambre d'agriculture de l'Allier – Tél : 04 70 28 92 21

Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – Tél : 04 77 91 43 00

Fabrice VASSORT – Chambre d'agriculture de Haute-Loire – Tél : 04 71 07 21 26

Mélanie BEAUMONT – Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme – Tél : 04 73 82 09 74

Marie MIQUEL - Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes – Tél : 04 73 28 52 26

Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Élevage – Tél : 04 43 76 06 81

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

